

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR 19 Mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf mars, à dix-huit heures,
le Bureau de l'association COMITE DE SEINE MARITIME DE HANDBALL s'est réuni au siège de
l'association, sur convocation de son Président.

Présent(s) : Jean-Luc LIGUORI, Françoise TERNOIS, Cathy ELIE, Patrick METAYER, Reza AÏT-OUARAB.

Excusé(s) : Olivier CLERMONT (salaarié invité).

Invité(s) présent(s) : Mathieu PERRU (administrateur), Isabelle ROUSSEL (salaariée),

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- 1- Approbation du compte-rendu du bureau directeur du 22 janvier 2018
- 2- Réflexion sur le projet présenté au CNDS
- 3- Point sur l'ETD (sélection)
- 4- Point sur la trésorerie
- 5- Informations et questions diverses

Le bureau aborde successivement les points à l'ordre du jour :

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 22 JANVIER 2018

Le procès-verbal du bureau directeur du 22 janvier 2018, après lecture, est adopté à l'unanimité.

2- REFLEXION SUR LE PROJET PRESENTE AU CNDS

Le Président indique qu'avec Isabelle ROUSSEL, Françoise TERNOIS, il a rencontré M. Jérôme LITLOCK. A la suite de cette rencontre, il a adressé à l'ensemble des membres du Bureau la « notice d'orientation régionale » pour l'année 2018.

Le Président indique que l'ensemble des actions menées par le Comité (sélection, détection, arbitrage, etc.) et pour lesquelles il était jusque-là subventionné, sont aujourd'hui abandonnées par le CNDS. La cause de ce retournement de politique se trouve dans la baisse des dotations du CNDS de 22 % environ, et la réorientation des crédits vers d'autres actions. Pour le Comité, l'impact prévisible est une baisse de 75 % des sommes perçues par rapport à l'année dernière.

Les actions à mener sont désormais recentrées sur des domaines à dominante sociale (politique des quartiers QPV, revitalisation des territoires ruraux, etc.) La difficulté pour le Comité réside paradoxalement dans sa position de tête de réseau : la mise en œuvre de politiques orientées vers les domaines subventionnables couperait les financements aux clubs qui, localement, travaillent déjà sur ces problématiques. D'autres actions sont donc à trouver, sachant que l'activité « handfit » n'est pas qualifiable.

Une première piste de réflexion est la conduite d'une action contre le racisme, l'homophobie et les pratiques discriminatoires, qui pourraient comprendre un cycle de conférences et éventuellement une représentation théâtrale ad hoc (qui permettrait de plus un travail en coordination avec une ou plusieurs autres associations). Le vivre-ensemble sera également au programme de ces conférences.

La possibilité de décliner la « méga-fête du handball » en plusieurs actions tout au long de l'année est également envisagée.

Une autre piste de réflexion serait la mise en œuvre d'un programme sportif adapté aux hôpitaux et EHPAD, construit autour du handball.

Une dernière piste de réflexion possible est la création d'un club dans un périmètre « carencé » (par exemple Pissy-Pôville, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, etc.), mais elle est mise en suspens pour l'instant.

Une première version du dossier devra être communiquée au Bureau entre le 9 et le 13 avril, pour un dépôt du dossier auprès du CNDS avant le 23 avril 2018.

Néanmoins, la prudence comptable impose de considérer, dès à présent, le subventionnement du Comité par le CNDS comme éteint.

3- POINT SUR L'ETD (SELECTION)

1/ Le Comité a reçu les candidatures de Messieurs Anthony CLAYES, Nicolas CHERON (niveau 6) et Julien BOSSUYT. Tous trois présentent de bonnes qualités handballistiques. Après débat, le Bureau directeur se prononce pour leur intégration dans l'ETD. Il en sera référé au prochain Conseil d'administration.

2/ Patrick METAYER prend la parole, et indique qu'il a participé à une réunion en date du 05 mars 2018, à laquelle assistait également Reza AÏT.

Côté masculin, il a été évoqué un projet de jeu mené depuis le mois de septembre 2017, et que ce projet semblait partagé par tous les membres de l'équipe.

Côté féminin, il a ressenti une absence d'osmose au sein de l'équipe qu'il trouve regrettable. Le projet handballistique semble cependant acquis et partagé, malgré des tensions latentes au sein de l'équipe, qui ont conduit à la démission de deux de ses membres : Romain GIMAY et Marina GIL.

Après plusieurs membres du Bureau, le Président prend la parole et indique qu'il ne faut pas s'immiscer dans les choix de projet effectués par l'ETD, ce à quoi les membres présents acquiescent. Il souligne que les problèmes internes à l'ETD lui semblent liés aux choix de joueurs successivement opérés.

A la suite de ce débat, le Bureau Directeur accepte à l'unanimité la démission de Romain GIMAY et Marina GIL, salariés du Comité. Le Président exprime cependant sa vive déception sur ce point.

Delphine BOUCAULT conserve la direction de l'équipe, et sera accompagnée d'un membre du Bureau Directeur du Comité lors du second tour des Inter-Comités des 31 mars et 1er avril 2018.

4- POINT SUR LA TRESORERIE

François TERNOIS, trésorière, fait un point sur les finances du Comité et un point sur le compte de résultat arrêté au 28 février 2018.

Les produits d'exploitation se montent à 145 593,57 € contre 117 648,57 € pour l'exercice précédent, à la même date, tandis que les charges se sont élevées à 15 388,50 € (contre 9 671,50 €) ; le compte de résultat est bénéficiaire, au 28 février 2018, de 130 171,05 € contre 107 557,36 € pour l'exercice précédent.

L'augmentation des licences, votées à la demande de la Fédération Française de Handball, représente une augmentation de 24 000 € environ.

La trésorerie (tous comptes confondus) s'élève à 113 000 € environ au 28 février 2018.

Les dus clubs sont nettement supérieurs par rapport à l'année précédente, mais cela est imputable à un décalage de facturation. Cet écart n'est donc pas significatif à ce jour.

Deux rendez-vous sont prévus, avec la Secno et avec les vérificateurs aux comptes, mais les dates ne sont pas encore arrêtées.

5- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Président invite le Secrétaire Général, Patrick METAYER, à prendre l'intérim pour la période du 18 au 26 avril 2018, pendant l'AG Fédérale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à vingt et une heures et quarante-cinq minutes.

Secrétaire de séance
Cathy ELIE

Le Président
Jean-Luc LIGUORI

